Union syndicale Solidaires Sud AP-HP Santé

La réforme des retraites

L'ILLUSION

Les éléments de langage utilisés par les différents ministres et autres députés de la République en Marche mettant en avant un système universel par point, l'équité, la justice sociale ont juste pour principe **d'opposer les travailleurs entre eux**. Comment des personnalités gagnantes plus de 3 fois notre salaire peuvent dire que certains (entre autres les cheminots) sont des « privilégiés »?

Les différents régimes de retraite

La retraite par répartition :

Après la guerre le CNR* décide de créer le système de protection sociale (retraite, sécurité sociale, chômage…) pour tous, le principe : tous les actifs cotisent pour payer la pension des retraités. C'est le **principe de solidarité** qui prévaut. Certaines professions avaient déjà une protection spécifique tels que les avocats, les miniers, les cheminots… et d'autres refusent de cotiser tels que les agriculteurs. Ainsi né le système actuel des retraites avec ces régimes spéciaux et ces régimes particuliers (fonctionnaire-privé)

La retraite par capitalisation :

Ici **fin de la solidarité intergénérationnelle,** c'est de l'individualisme, les salariés cotisent auprès d'assurance privée qui elles spéculent. On peut prendre pour exemple les fonds de pension…

La retraite par point :

La meilleure définition est donnée par François Fillon devant le Medef le 9 mars 2016 : « **le système par point permet de baisser chaque année la valeur du point et donc baisser le niveau de pension**…en fusionnant les caisses de retraite public/privé on va combler le déficit des retraites est complètement faux et c'est arithmétique… »

*CNR: Conseil National de la Résistance

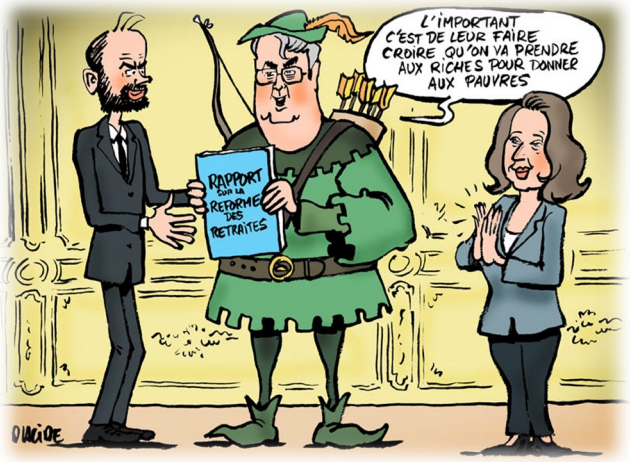

Ce même gouvernement se focalise sur les régimes dit « spéciaux » soit 1% des retraités pour 2019… c'est le monde à l'envers. Et globalement, **tous les régimes spéciaux correspondent à 4% des travailleurs**. Il n'y a pas de vrai problème financier, depuis des années la dette reste stable au -14% du PIB* et les recettes sont à l'équilibres.

La dette des caisses de retraite mis en avant dans le/les rapports du COR et repris à tue-tête par LREM n'est pas factuel, **il reste des zones d'incertitudes majeures**. En effet, ce rapport se base sur un système sociaux économique donné à un temps T. Ainsi, ce même rapport d'octobre 2019 avoue avoir un différentiel de dette dans ses projections de 8 milliards en moins par rapport à celui de 2016. **Le déficit est plutôt créé par tous les cadeaux donnés au patronat via les allègements de cotisations et leurs non compensations par l'état.**

MANIFESTATION

9 janvier 2020

13H30

Place de la République

Nous sommes TOUS PERDANTS

3 janvier 2020